



Quelques chiffres clés du rapport

Femmes et hommes en Belgique: Statistiques et indicateurs de genre – seconde édition

- Au cours de près de la totalité de leur vie, les hommes ont plus de risques de mourir que les femmes. À 17, 22 et 24 ans, un homme a jusqu'à 3 fois plus de risques de mourir qu'une femme du même âge. À l'âge de 20 ans, ce risque est presque 4 fois plus élevé.
- 23% des demandes d'asile formulées par des hommes mènent à une reconnaissance du statut de réfugié. Chez les femmes, le taux de reconnaissance de ce statut n'est que de 18%.
- Parmi les indépendants, il existe également une forme "d'écart salarial": il s'élève à 42% chez les indépendants à titre principal, 23% chez les indépendants à titre complémentaire, et à 56% chez les indépendants actifs après l'âge de la pension.
- 1 homme pensionné sur 3 et 6 femmes pensionnées sur 10 reçoivent moins de 1000 euros par mois.
- 57% des bénéficiaires d'une allocation d'intégration sociale sont des femmes. 4 sur 10 d'entre elles ont une famille à charge. Pour les bénéficiaires masculins, seul 1 sur 10 a des enfants mineurs à charge.
- 6% des femmes et 3,6% des hommes de plus de 65 ans perçoivent une garantie de revenus aux personnes âgées ou un revenu garanti aux personnes âgées (l'équivalent du revenu d'intégration sociale pour les plus de 65 ans).
- Parmi les femmes salariées, 44,3% travaillent à temps partiel, contre 9,3% chez les hommes.
- Le taux d'emploi des femmes âgées de 25 à 54 ans a augmenté de 54,6% en 1990 à 74,4% en 2010. Parmi les femmes âgées de 55 à 64 ans, on observe sur 20 ans une augmentation de 9,4% à 29,2%.
- 63% du congé éducatif rémunéré est pris par des hommes. Ce pourcentage était de 75% il y a cinq ans.
- Le nombre d'hommes au foyer a plus que doublé en 25 ans. Le nombre de femmes au foyer a diminué de 61%. Les hommes au foyer constituent cependant toujours une minorité: il y a 32 femmes au foyer pour un homme au foyer.
- 22% des femmes ayant des enfants de moins de 15 ans prennent des congés sans solde pendant les vacances scolaires pour s'occuper de leurs enfants, contre 13% des hommes. La différence entre les mères et les pères est plus importante avec d'autres formes de

conciliation entre travail et famille, comme le travail à temps partiel, l'inactivité et le crédit-temps.

- Au cours d'une semaine de travail normale, 6% des femmes âgées de 15 à 64 ans ne travaillent pas ou travaillent moins qu'elles le souhaiteraient ou d'habitude, et ce pour prendre en charge des tâches de soins, contre 0,3% des hommes en âge actif.
- Les mamans ayant de jeunes enfants s'en occupent 2 fois et demie plus que les papas avec de jeunes enfants.
- Parmi les échevins, on observe une augmentation de 21% de femmes en 2005 à 31% en 2011.
- Parmi les hauts-fonctionnaires fédéraux, la proportion de femmes parmi les présidents de comité de direction augmente, mais elle diminue parmi les directeurs.
- Dans 72% des cas, les suicides sont commis par des hommes, contrastant fortement avec les chiffres relatifs à la dépression, qui sont plus élevés pour les femmes.
- Dans 98% des cas, les violences sexuelles sont commises par des hommes.
- Seules 6% des femmes victimes d'un viol font une déposition auprès de la police.
- 96% des détenus sont des hommes; ce pourcentage est relativement stable.
- Chaque jour, la police reçoit en moyenne 59 plaintes relatives à de la violence physique entre partenaires ou ex-partenaires, 57 relatives à de la violence psychologique et 5 relatives à de la violence économique. Tous les 3 jours, une plainte est enregistrée pour violence sexuelle au sein du couple.
- 56% des hommes victimes de violences entre partenaires n'en parlent à personne. Tandis que 42% des femmes en parlent avec des amis ou leur famille.
- 6% des femmes victimes de violences entre partenaires font une déposition à la police ou prennent contact avec un avocat, contre 1% des hommes.
- Le nombre d'étudiants dans les hautes-écoles et universités est féminin à 54,8%.
- Le personnel académique indépendant (de niveau A) est composé à 89% d'hommes.
- 18% des femmes belges n'ont encore jamais utilisé un ordinateur, contre 12% des hommes. Parmi les jeunes, il n'y a aucune différence; seul 1% des jeunes n'ont encore jamais utilisé d'ordinateur.
- Par minute parcourue à vélo, les hommes cyclistes courent deux fois plus de risques que les femmes cyclistes d'avoir un accident mortel.

Vous souhaitez en savoir plus ? La publication *Femmes et hommes en Belgique. Statistiques et indicateurs de genre – Édition 2011* est disponible gratuitement auprès de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (egalite.hommesfemmes@iefh.belgique.be , tél: 02/233 41 75). Vous pouvez également le télécharger sur le site web www.iefh.belgium.be.

Contacts

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à vous adresser à

Elodie Debrumetz (responsable communication)

Tél.: 02/233.49.47

GSM: 0497/ 23 67 67
elodie.debrumetz@iefh.belgique.be

Hildegard Van Hove (coordinatrice statistiques de genre)

Tél.: 02/233.41.71
hildegard.vanhove@igvm.belgie.be

Institut pour l'égalité des femmes et des hommes

Rue Ernest Blerot 1

1070 Bruxelles

T 02 233 41 75 – F 02 233 40 32

Egalite.hommesfemmes@iefh.belgique.be

<http://igvm-iefh.belgium.be>

Créé en décembre 2002, l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes est l'institution publique fédérale qui a pour mission de garantir et de promouvoir l'égalité des femmes et des hommes, de combattre toute forme de discrimination ou d'inégalité basée sur le sexe, et ce par l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre légal adapté, de structures, de stratégies, d'instruments et d'actions appropriés. L'Institut vise à ancrer l'égalité des femmes et des hommes dans la société pour qu'elle devienne une évidence dans les mentalités et les pratiques.